

MILIEM STUDIO
2 La Renaudière
37260 Artannes-sur-Indre
France

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de prestation présentent les droits et obligations de Mme Miryam SQUALI, gérante de MILIEM STUDIO, entreprise spécialisée dans la décoration et le design d'espace intérieur, SIRET 918468133 00015, ci-après désigné par le terme « Nous » ou par sa dénomination d'une part, et de toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des services de MILIEM STUDIO, ci-après désignée par le terme « Client » d'autre part.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. Les présentes peuvent être modifiées à tout moment par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Article 1 – Objet : Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles Nous accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du Client. Les présentes conditions générales pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront précisées sur le devis.

Article 2 – Site Internet et engagement contractuel : Le site internet miliemstudio.fr a pour objet principal de fournir des informations sur les prestations de services offertes par la société MILIEM STUDIO.

Nous vous précisons que les photos, images et représentations graphiques figurant sur notre site miliemstudio.fr ou sur nos documents commerciaux sont simplement illustratives de nos services et ne sont donc pas contractuelles.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord » et avoir la capacité de contracter avec Miryam SQUALI.

Toute signature du devis vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions qui seront mis à disposition du Client avec le devis.

Article 3 – Nature des prestations, date et lieu de la prestation : Les prestations que Nous fournissons ont pour but de répondre à un besoin de conseils, d'accompagnement, de réalisation d'un projet de décoration et d'agencement d'intérieur. Nous pouvons assurer entre autres les prestations de coaching décoration, de conception d'un projet de décoration et d'agencement d'intérieur, de home-staging, d'achat et de suivi esthétique de chantier.

Nous intervenons uniquement suite à une demande du Client. La date et le lieu d'exécution des prestations sont convenus au préalable d'un commun accord par téléphone entre Nous et le Client.

Nous Nous engageons à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à notre Client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancée des réalisations. Une fois le dossier remis au Client, celui-ci ne pourra Nous opposer des arguments subjectifs de goût pour justifier le recommencement de ces livrables ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation de Miryam SQUALI, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du Client.

Nous Nous interdisons d'exécuter des travaux qui ne relèveraient pas de l'activité de conseil en décoration (notamment percement de murs, poses de luminaire ou de matériaux, mission d'architecte ou de conducteur de travaux). Dans cette hypothèse, Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO, sur demande du Client, pourra recommander des prestataires extérieurs, le choix final revenant toujours au Client. L'intervention de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO consiste à mettre en relation le Client avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment, couverts par une garantie décennale de leurs travaux.

Article 4 – Devis préalable : Pour toute intervention un devis écrit sera établi. Ce devis précisera les coordonnées du Client, le détail des prestations, le détail des produits le cas échéant, ainsi que le coût total de l'intervention exprimé hors taxes (en franchise de TVA tant que les conditions de l'article 293 B du CGI sont remplies). Le devis aura une période de validité, d'un mois à compter de la réception par le client.

Article 5 – Acceptation du devis : Au jour de la signature du devis par le Client en deux exemplaires, celui-ci fera office de commande. Chacune des deux parties conservera un exemplaire faisant foi de ses engagements. Ce devis fixera le lieu, la date, les modalités, la durée et le prix de la prestation à réaliser.

En règle générale, un acompte de 40% sera demandé avant toute exécution du projet. Le solde des 60% sera réclamé à réception du projet. Dans le cas de prestations commandées à distance, la vente ne sera conclue qu'à compter de la réception du devis signé, d'un paiement par chèque ou par virement, et de la validation par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO des éléments fournis par le Client, à savoir : qualité des photos des plans et photos des pièces à décorer et questionnaire dûment rempli.

Il appartient à Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO de valider les éléments fournis par le Client et de demander, le cas échéant, les informations complémentaires nécessaires à la réalisation de la prestation. Dans l'hypothèse où les informations complémentaires ne seraient pas fournies par le Client et dans l'hypothèse d'une impossibilité de réaliser la prestation demandée, les sommes versées par le Client lui seront restituées dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO de l'impossibilité de réaliser la prestation.

Cette validation se fait par l'envoi d'un mail récapitulatif de la commande mentionnant le délai indicatif d'exécution de la prestation et l'indication qu'aucun droit de rétractation ne pourra être exercé postérieurement à cet envoi. Dans le cadre d'une prestation comprenant un suivi des réalisations déco, à l'issue de chaque prestation de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO, un bon de réception devra être signé en deux exemplaires par les deux parties.

Processus de la commande « projets à distance » : Le processus de commande est conforme à la loi 2004-575 dite loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN). En particulier, tout internaute souhaitant valider sa commande devra s'identifier en remplissant le questionnaire adéquat fourni par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO. Cette identification se fait dans le strict respect de la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, comme indiqué dans la rubrique « mentions légales ». La commande doit être validée par le versement d'un acompte de 30% avant démarrage de la prestation.

Article 6 – Tarifs applicables : Les tarifs applicables aux différentes prestations seront portés à la connaissance du Client avant toute intervention via un devis préalablement rempli et signé. Les tarifs indiqués sur le site miliemstudio.fr et sur nos documents commerciaux sont « A partir de ». Ces prix ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications sans préavis.

Les prix s'entendent nets, sur la base des tarifs en vigueur.

Nos déplacements dans un rayon de 25 km autour de TOURS (37000) sont inclus dans le prix total du devis. Au-delà, un forfait déplacement supplémentaire sera appliqué à 0,50€ HT du kilomètre et éventuellement

des frais d'hébergement seront facturés en sus, étant précisé que les justificatifs pourront être remis sur demande du Client.

Article 7 – Paiements : En contrepartie de la réalisation des prestations ayant pour objet la mission définie sur le devis annexé au présent contrat, le client versera au prestataire la somme indiquée sur le devis signé et accepté par le client.

Toute demande par le client d'une prestation supplémentaire, non comprise dans le devis initial annexé, fera l'objet d'un devis complémentaire.

Une facture pour acompte pourra être adressée au Client en cours de réalisation. Celle-ci, comme la facture de solde, sera envoyée à l'adresse mail indiquée par le Client lors de sa commande, sauf indication contraire de sa part.

Le paiement des commandes à distance devra être réglé dans sa totalité, en une seule fois. Lorsque Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO se déplace pour une première visite chez le Client, le montant de cette prestation est intégralement dû le jour du déplacement au domicile du Client. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations conformément à l'Article 2 des présentes conditions.

Article 8 – Conditions de règlement : Les règlements se font soit par virement, soit par Paypal, soit par chèque postal ou bancaire à l'ordre de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, en cas d'inexécution par le Client de ses obligations – notamment en cas de non-paiement de l'acompte (voir l'Article 9 des présentes conditions) ou s'il n'a pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours.

En cas de retard de paiement par l'Acheteur après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard au taux de 15% (par an) du montant TTC de la facture seront exigibles de plein droit, sans formalité aucune, et sans préjudice de toute autre action que Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO serait en droit d'intenter à l'encontre du Client. Conformément aux articles 4416 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif(s), lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 9 – Exécution de la prestation : Nous nous engageons à mener à bien les tâches précisées sur le devis, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière et à remettre les documents concernant la réalisation de la prestation.

Lorsque nos prestations incluent la préconisation de matériel ou l'achat de mobilier livré par des tiers, les éventuels retards dans les délais de ces livraisons ne pourront en aucun cas être imputés à Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et sa responsabilité ne pourra donc pas être engagée à ce titre. Concernant le suivi des réalisations déco, un échéancier sera communiqué au Client avec une date de réception des réalisations convenu à l'avance avec les prestataires extérieurs. Tout retard du prestataire extérieur ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Les délais sont donnés à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à l'allocation de dommage et intérêts.

Le client s'engage à mettre à disposition de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO tous les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations définies : accès aux lieux et objets concernés par les prestations aux horaires et calendrier convenus entre les parties, prise de vues des pièces et objets pour l'étude du projet.

Le client s'engage à effectuer les éventuelles modifications nécessaires à la bonne exécution de la prestation, demandées par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Article 10 – Annulation, rétractation : Tout report de rendez-vous, de l'une ou l'autre partie, doit intervenir au plus tard 48h avant l'intervention. Les deux parties conviendront d'un commun accord d'une autre date. En cas d'annulation en cours de prestation de la part du client, l'acompte versé sera acquis à titre de dommages et intérêts.

En vertu de l'article L121-20 du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 14 jours dès la signature du devis (prise de commande). Pour se faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO, 2 La Renaudière, 37260 Artannes-sur-Indre.

Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre recommandée.

Cependant le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Dans le cas d'une rétractation intervenant en dehors de ce délai, le Client perdra le prix du devis et les acomptes versés. En cas de résiliation à l'initiative de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO, seul le travail effectué antérieurement à la date de résiliation, et matérialisé par les documents présentés et/ou livrés au Client seront facturés. Si le montant de cette facturation est supérieur au montant des acomptes versés par le Client, celui-ci sera redevable du reliquat, et devra s'en acquitter sous 10 jours à réception de la facture (en cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément à l'article 3). Dans le cas contraire Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO s'engage à rembourser le Client du montant trop-perçu, dans les mêmes délais. Dans la mesure où le Client aura été livré et facturé à hauteur de la quantité de services et livrables fournis par Nous, il ne peut en aucun cas prétendre à une quelconque indemnisation pour préjudice causé par la résiliation du contrat.

Article 11 – Propriété intellectuelle et Confidentialité : Tous les droits de propriété intellectuelle, ainsi que le savoir-faire incorporé dans les documents transmis lors d'une prestation demeurent la propriété exclusive de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO. Tous les documents fournis sont destinés à l'usage personnel du client, le client s'interdisant toute reproduction, revente partielle ou totale de ces documents. Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangés dans le cadre de la prestation pendant toute la durée du contrat et après son échéance.

La structure générale, ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur le site Internet miliemstudio.fr ou sur tout autre support font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO. En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation pour un usage privatif est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives.

Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO est interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents.

L'utilisateur qui désire placer, pour un usage personnel ou commercial, sur son site un lien simple renvoyant directement à la page d'accueil du site miliemstudio.fr, doit obligatoirement en demander l'autorisation à Miryam Squali. Il ne s'agira pas d'une convention implicite d'affiliation. En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au site miliemstudio.fr et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires.

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, il est rappelé que les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à l'usage interne unique de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Ces données nominatives pourront néanmoins être communiquées aux partenaires contractuels de la marque. Ils pourront également être transmis à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et l'un de ses Clients. Les registres informatisés, conservés sur les serveurs de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO ainsi que sur les serveurs de ses établissements bancaires seront considérés comme les preuves des communications, commandes et paiements, intervenues entre Nous et les Clients.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition concernant ses données personnelles. Il peut en faire la demande par mail ou par courrier contact@miliemstudio.fr ou Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO, 2 La Renaudière, 37260 Artannse-sur Indre.

Article 12 – Responsabilité : Les prestations que Nous réalisons ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat. Il est convenu que notre responsabilité, peut être engagée uniquement pour les dommages directs et prévisibles résultant d'une commande. Est exclue l'indemnisation des dommages indirects subis par le Client. Nous ne serons en aucun cas responsables des dommages causés par une éventuelle inexécution par le Client de ses obligations. Lorsque Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO intervient sur la direction esthétique d'un chantier, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité. Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO n'est ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre, ni architecte dans la réalisation des travaux. Lorsqu'il y a une mise en relation d'un Client avec un prestataire extérieur, le Client conserve le libre choix de l'entreprise à qui il souhaite confier ses travaux, étant précisé que l'entreprise tierce n'agit pas comme soustraitant de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO. Ainsi, le devis concernant les travaux sera directement émis par l'entreprise tierce et aucun paiement ne transitera par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO peut être mandatée par son Client, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, pour le seconder dans le suivi des réalisations de décoration auprès des différents prestataires.

Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale, etc). En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO recommande à ses clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 04 janvier 1978.

Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO n'encourt aucune responsabilité :

- quant aux informations, documents et photos, transmis par le Client, dont le contenu reste sous sa responsabilité pleine et entière. Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO s'appuie exclusivement sur des informations communiquées par le Client pour effectuer les prestations commandées et ne saurait en conséquence être responsable d'informations erronées transmises.
- quant à la réalisation et la mise en œuvre par le Client, des préconisations de décoration et d'aménagement fournies par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO, pour tous les dommages de quelque nature que ce soit, qui pourraient résulter de l'exécution des propositions de décoration et d'aménagement préconisées par elle et réalisées directement ou indirectement par le Client.

Lorsque Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO fournit des plans au Client, ces plans n'ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l'exécution des travaux. Ils sont donc transmis à titre indicatif. Le Client doit s'assurer que le prestataire extérieur reprendra le plan et validera les côtes définitives avant l'exécution des travaux.

L'ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d'exécution techniques (les implantations réseaux divers, plomberie, électricité, fluides divers, etc) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux de décoration intérieure.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le prestataire extérieur se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO sans avoir pris la précaution de reprendre les côtes et d'effectuer ses propres plans.

Par ailleurs Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO ne garantit en aucun cas que les couleurs à l'écran ou imprimées correspondent exactement aux produits en vente. Ainsi, le Client est tenu d'effectuer les vérifications nécessaires concernant la teinte en se déplaçant physiquement en magasin et/ou en achetant des échantillons A4. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO ne saurait être engagée dans l'hypothèse où la teinte retenue ne correspondrait pas exactement au résultat après impression ou visualisation à l'écran.

Article 13 – Force majeure : La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté de Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits.

Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles entravant notre bonne marche ou celle de l'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

Dans de telles circonstances, Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO préviendra le Client, par écrit, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et le Client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat conclu par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et le Client pourrait être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 14 – Référencement : Le Client accepte que Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la présente prestation.

Le client ne s'opposera d'aucune façon au partage des travaux sur lesquelles figurent des photos du lieu de la prestation.

Article 15 – Intégralité : Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes conditions serait nulle et non avenue notamment en raison d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des conditions générales de vente.

Article 16 – Litige et Tribunal compétent : Le contrat conclu entre Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et le Client est régi par le droit français et tout litige entre les parties relève de la compétence des tribunaux du siège de l'entreprise Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO.

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services proposés par Miryam SQUALI - MILIEM STUDIO et sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties privilégieront le traitement à l'amiable. A défaut de règlement amiable, les tribunaux compétents seront saisis.

Les présentes conditions de vente ont été réalisées le 13 février 2023 à Artannes-sur-Indre.